Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 064-256400284-20260630-2026_48-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BASSIN D'ORTHEZ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	*Présents*	*Votants*
23	*20*	*21*

Date de la convocation : *24 juin 2026*

SÉANCE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente juin à 19h, le Comité Syndical Intercommunal des Eaux du Bassin d'Orthez, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la maison pour tous à Lanneplaà, sous la Présidence de M. Alain LENGLET, Président.

Présents : Alain LENGLET, Président,
Jean-François BILLERACH, Jérôme CLEMENCEAU, Cécile COUDROY, Nicolas CRESSON, Philippe DARTIGUE PEYROU, Amandine GASTIGAR, Jean René LAPLACE, Denis LARTIGUE, Jérémy LAUDA, Patrice LARROUTURE, Bernard MELIANDE, Luc MONBEIG, Fabienne PIT, David PUHARRE, Michel SARTHOU, Pierre ZIEGLER, délégués titulaires,
Jean Michel BERGES, Pascale LARROQUE, Franck LAULHE, délégués suppléants.

Excusés : Jean-Pierre CHALARON, Éric DELTEIL, Albert LAHITETTE, Éric NOTARIO, Frédéric PEDEDAUT.

Donné pouvoir : Cédric PERRIN à Bernard MELIANDE.

Secrétaire : Michel SARTHOU.

Finances du service Eau Potable : Compte Administratif 2025 *(délibération n°2026-48)*

M. Alain LENGLET, qui n'était pas président du Syndicat de Grechez sur l'exercice 2025, présente le Compte Administratif 2025 du service du Service Eau potable du Syndicat de Gréchez.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

Adopte le compte administratif 2025 du Service Eau potable lequel peut se résumer ainsi :

Résultat de Fonctionnement

	Mandats et titres émis	Résultats antérieur	Cumul Section	Restes à réaliser
Dépenses	364 727,92 €		364 727,92 €	
Recettes	433 842,80 €	59 720,02 €	493 562,82 €	
Solde	69 114,88 €	59 720,02 €	128 834,90 €	

Résultat d'Investissement

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 064-256400284-20260630-2026_48-BF

	Mandats et titres émis	Résultats antérieur	Cumul Section	Restes à réaliser
Dépenses	85 496,93 €	26 568,49 €	112 065,42 €	55 468,43 €
Recettes	114 133,59 €		114 133,59 €	11 500,00 €
Solde	28 636,66	- 26 568,49 €	- 2 068,17 €	- 43 968,43 €

Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Charge Monsieur le Président d'informer de la présente :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Comptable Public d'Orthez

Pour	Abstention	Contre
21	0	0

Fait à Lanneplaà,
le 30 Juin 2026

Le Président,

Alain LENGLET

Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin d'Orthez